Envoyé en préfecture le 24/12/2020

Reçu en préfecture le 24/12/2020

Affiché le 24/12/2020

SLOW

REHABILITATION DES MONUMENTS CONTRE VIOLA ILLA SE LA CONTRE DE LA CONTRE DEL CONTRE DE LA CONTRE DEL CONTRE DE LA CONTRE DELLA CONTRE DE LA CONTRE DE LA CONTRE DE LA CONTRE DE LA CONTRE D

COMMUNE OPÉRATION	соûт н.т.	DÉPENSE SUBVENTION NABLE	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTE- MENTALE
1) FAJOLLES Mise en place d'une stèle à la mémoire de la Guerre 14-18. MONU/00002193	6 500 €	6 500 €	50%	3 250 €
2) LE CAUSE Travaux de sécurisation du monument aux Morts. MONU/00002545	1 750 €	1 574 € *	50%	<u>787 €</u>

Observation : *La dépense subventionnable est ramenée à 1 574 € au lieu de 1 750 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).

TOTAL: 4 037 €

Le Président,

Christian ASTRUC